

# ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE RDV#2

CULTURE, ENFANCE & JEUNESSE, SCOLARITÉ, SOLIDARITÉ, SPORT & LOISIRS, VIE ÉCONOMIQUE

## DEUXIÈME RENDEZ-VOUS DE PRÉPARATION DES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Mis en ligne le 13 mai 2021

Un deuxième rendez-vous de préparation pour les « Assises de la vie Associative » avait lieu mercredi 12 mai. Il réunissait les associations Marche Vive, Octave & Mélodie, Adamms et Sophrologie, ainsi que Christine Costard, responsable du service Vie Locale et Pascal Lavéant, adjoint délégué à la vie associative. Les « Assises de la vie Associative » participent d'une démarche d'écoute et de partage, visant à mieux apprécier la situation et les besoins du tissu associatif. Elles doivent permettre d'élaborer autour d'ateliers collectifs, ouverts à toutes les associations, des propositions pour coconstruire un projet d'avenir commun au bénéfice des adhérents et habitants de Treillières. « Les Assises de la vie associative » auront pour point d'orgue la journée du samedi 2 octobre à l'Espace Simone-de-Beauvoir. Pour préparer celle-ci, une série de réunions de travail mobilisant associations, élus et agents du service Vie locale se tient entre mai et juin. Retrouvez tous les détails de ces assises sur la page dédiée sur le site de Treillières qui sera régulièrement enrichie de nouveaux contenus rendant compte du déroulement du projet : [www.treillieres.fr/\\_/assises-de-la-vie\\_](http://www.treillieres.fr/_/assises-de-la-vie_).

Deuxième rendez-vous de préparation des assises de la vie associative



 [RETOUR À LA LISTE](#)



#### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

#### Horaires :

##### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.